

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante Heures. — IV Enseignement du catéchisme. — V Prononciation du latin. — VI Correspondance romaine. — VII Le denier de Saint-Pierre. — VIII Société d'une messe. — IX Union Saint-Jean. — X Hôpital-Général de Montréal. — XI Bibliographie. — XII Aux prières. — XIII Ordo des fidèles.

### ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

**Dimanche, le 24 décembre**

Fête de Noël, de S. Etienne et de S. Jean ; dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, chant du *Te Deum* le dernier dimanche de l'année.

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

**Lundi, le 25 décembre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de l'Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Ville de Saint-Louis.)

**Dimanche, le 31 décembre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Jean et de Sainte-Anastasie (Lachute).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Etienne (Old Chelsea) et de Saint-Jean (Dawson et Thurso).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Etienne (des Grès) et de Saint-Jean (des Piles).

DIOCÈSE DE SHÉRBROOKE. — Solennité du titulaire de Sainte-Etienne (Bolton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Jean (Wickam West).

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Fête du titulaire de Saint-Silvestre (Round Lake) ; solennité de celui de Saint-Jean (Grassey Lake).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Sainte-Mélanie. J. S.

### Prières des Quarante-Heures

MARDI	19 décembre	Providence, Maison-Mère.
JEUDI	21 "	Hospice de L'Assomption.
SAMEDI	23 "	Sœurs Grises, Maison-Mère.

## ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

Extrait d'une lettre circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, en date du 4 décembre 1905.

Mes chers collaborateurs,

**E**t tiens à remettre de nouveau sous vos yeux l'Encyclique *Acerbo nimis* de Notre Saint-Père le pape Pie X, en date du 15 avril 1905, et que la *Semaine religieuse* s'est empressée de publier. Vous la trouverez à la suite de cette circulaire. Je vous engage à la relire souvent et à en faire l'objet de vos méditations. Vous y verrez indiqué le grand mal dont souffre actuellement la société chrétienne : l'ignorance ou l'oubli de la doctrine et le remède à ce mal : l'enseignement solide, clair, précis, constant de notre sainte religion. Cet enseignement, c'est vous qui avez la mission de le donner. Il est l'un de vos devoirs les plus importants et les plus sacrés, je pourrais dire le plus important de tous.

Dans sa lettre si touchante le pape semble vous dire comme autrefois Jésus-Christ à ses apôtres : " Allez, enseignez toutes les nations . . . Prêchez l'Évangile à toute créature ". Or l'enseignement suppose deux choses, la science d'abord, puis la méthode pratique et efficace pour la communiquer. L'éloquence n'est pas donnée à tout homme, et Jésus-Christ n'en a pas fait un commandement à son prêtre. Elle est un don précieux qu'il accorde quand il lui plaît, et les " bouches d'or " n'ont jamais manqué dans son Église. Mais aucun prêtre, ayant charge d'âmes, n'est exempt de l'obligation d'instruire selon ses moyens les fidèles de ce que le Christ est venu nous révéler et nous prescrire.

Ce n'était pas un orateur que cet humble curé d'Ars élevé dernièrement aux honneurs des autels. Rien de plus simple, de plus populaire, de moins recherché que sa parole ; et cependant les foules accouraient de partout pour l'entendre, et ses instructions vivront dans l'histoire à l'égal des plus éloquents homélies des Pères de l'Église, Que d'âmes éclairées, rame-

nées, converties par lui ! C'était un catéchiste merveilleux, le catéchiste de tout le moude. Il savait se faire comprendre de tous. Son zèle dans l'accomplissement de cet auguste ministère ne connut jamais de relâche. Pie X l'a donné comme modèle aux pasteurs. C'est bien à son école, en effet, qu'il faudrait aller ; ce sont ses exemples qu'il faudrait imiter pour bien instruire le peuple que nous avons à diriger et en particulier les petits enfants.

Le catéchisme est le livre par excellence, puisqu'il est le résumé de tous les dogmes que le chrétien doit croire et de tous les devoirs qu'il doit pratiquer. Un philosophe qui fut, hélas ! une des plus tristes victimes du doute, disait : " Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre qui est le catéchisme, vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception ". Il ne se trompait pas. Malheureusement ce livre si précieux appris dans l'enfance est trop tôt délaissé et oublié. C'est à vous qu'il appartient d'y ramener notre peuple, de lui en rappeler les grandes leçons, afin de le maintenir dans l'intégrité de sa foi et l'observation de ses devoirs.

Il nous est consolant de pouvoir dire que l'enseignement du catéchisme est donné chez nous fidèlement, qu'il apparaît au programme officiel de nos écoles, que chaque jour il a son heure marquée dans les classes, et que nos enfants sont préparés avec le plus grand soin à la confirmation et à la première communion. Nous n'avons, chers collaborateurs, qu'à redoubler de zèle pour répondre aux augustes volontés du Saint-Père. Voici, en conséquence, quelques directions que vous vous ferez une obligation de suivre.

1o Tous les curés, et, d'une façon plus générale, tous ceux qui ont charge d'âmes, devront, les dimanches et les jours de fête d'obligation, faire le catéchisme pendant une heure aux petits garçons et aux petites filles. Ce catéchisme aura lieu au moment qui sera jugé le plus propice, soit à l'église, soit dans les écoles. La même chose avait été prescrite par le concile de Trente et par les conciles provinciaux de Québec. A la ville,

il serait peut-être plus facile de réunir les enfants l'après-midi dans les écoles, et ce ministère pourrait être partagé entre le curé et les vicaires de la paroisse. A la campagne, il serait plus avantageux d'avoir ces leçons à l'église. Les élèves des collèges et des couvents y assisteraient, et il serait bon d'y inviter aussi les fidèles, afin qu'ils puissent profiter d'un enseignement si précieux.

2o Pendant les mois où, à cause des mauvais chemins ou de la rigueur de la température, ces catéchismes ne pourraient pas avoir lieu régulièrement, comme je viens de le dire, on y suppléera par des catéchismes faits la semaine dans les écoles.

3o Les aumôniers d'hôpitaux, d'orphelinats, d'asiles de pauvres, des prisons devront prendre aussi les moyens de faire le catéchisme une fois chaque semaine.

4o Les courtes instructions sont obligatoires à toutes les messes basses comme par le passé. Comme je vous l'ai dit à la retraite pastorale, ces instructions devront consister dans l'explication du texte du catéchisme de notre province et être faites le catéchisme à la main. L'explication d'une ou deux questions suffira ordinairement, et monsieur le curé devra s'entendre pendant la semaine avec ses vicaires sur le sujet à traiter. Que ces instructions soient préparées avec soin ; j'y attache une très grande importance.

5o Pour les instructions de la grand'messe, on suivra le cours que vous trouverez à la suite de la présente lettre. Veuillez, à ce propos, relire les conseils que je vous ai déjà adressés sur la prédication.

6o Je fais à messieurs les curés une obligation stricte de donner ou de faire donner aux religieuses de leur paroisse une instruction spéciale au moins une fois chaque mois."

7o Pendant le carême, on entretiendra le peuple de la doctrine chrétienne, au moins trois fois par semaine. Ce sont encore des instructions catéchistiques que j'attends de vous à ces pieuses réunions. Appliquez-vous principalement à rappeler les différents devoirs d'état, et à préparer les fidèles à l'accomplissement du devoir pascal.

80 Apportez, comme par le passé, chers collaborateurs, la plus vive sollicitude à instruire les enfants qui devront être confirmés et faire leur première communion. Ne reculez, je vous prie, devant aucune peine et aucune fatigue, afin de disposer la portion la plus intéressante de votre troupeau à ces actes si importants de la vie chrétienne.

90 Dans les collèges classiques on devra accorder une attention spéciale à l'enseignement de la religion. Qu'on en fasse l'objet de compositions fréquentes et d'examens spéciaux. Je désire surtout qu'on donne aux élèves des classes les plus avancées un cours suivi d'apologétique et un cours élémentaire d'Écriture Sainte. Ces cours auront lieu tous les dimanches et les jours de fête sans exception, et de plus un jour de la semaine, si c'est possible. Ce ne sera pas consacrer trop de temps à une étude qui est certainement la plus importante de toutes pour les jeunes gens que nous devons former.

Par l'institution des conférences du dimanche à l'église de Notre-Dame de Lourdes pour les professeurs et les élèves de l'Université, nous avons heureusement devancé les désirs du Souverain-Pontife. Ces conférences se continueront régulièrement chaque année, et j'invite nos chers étudiants à y assister assidûment. Les membres des professions libérales y seront aussi les bienvenus.

100 Le Saint-Père veut qu'on établisse dans les diverses paroisses une association composée de laïques, et connue sous le nom de Congrégation de la Doctrine chrétienne. Les institutrices, les institutrices et les personnes de bonne volonté, capables d'enseigner le catéchisme aux enfants que la maladie ou les infirmités empêchent de fréquenter l'école, pourront faire partie de cette Congrégation. Quelle belle œuvre offerte au zèle d'un grand nombre de jeunes filles formées dans nos couvents, et qui ne demandent qu'à utiliser pour le bien des âmes leurs connaissances et leurs loisirs ! Un diplôme établissant cette Congrégation, enrichie d'un grand nombre d'indulgences, vous sera expédié dès que vous m'en ferez la demande (1).

(1) Voir Beringer. *Traité des Indulgences*, vol. II, p. 290.

## PRONONCIATION DU LATIN

Extrait d'une lettre circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, en date du 4 décembre 1905.

Mes chers collaborateurs,

 A *Semaine religieuse* du 13 avril 1903, parlant de l'introduction du chant de Solesmes à la cathédrale et dans quelques communautés de Montréal, faisait la juste remarque que ce chant s'accommode mal de la prononciation française du latin, et donnait les principales divergences qui existent entre cette dernière et la prononciation à la romaine.

Aujourd'hui, le *Motu proprio* de Pie X sur la " musique sacrée " mis en vigueur demande que le chant grégorien soit en honneur dans toutes les églises. Je crois donc toucher une question, sinon nécessairement liée à celle de la réforme du chant grégorien, du moins intimement unie avec elle : je veux parler de la prononciation du latin.

Cette question est à l'ordre du jour, et elle a fait dans ces derniers temps l'objet d'études sérieuses. On désire surtout l'unité de prononciation. Dans ses desseins providentiels, Dieu voulait que les successeurs de Pierre fissent de la langue des triomphateurs romains, l'idiome par excellence de la sainte Eglise catholique. N'est-il pas important que cette langue *une*, qui est le langage officiel de l'Eglise, soit prononcée d'une manière uniforme ? Je crois maintenant opportun d'introduire cette unité de prononciation en manifestant le désir que l'on adopte la prononciation romaine. Evidemment cette réforme ne saurait s'effectuer parfaitement tout d'un coup ; mais il serait facile de commencer par les maisons d'éducation, par les couvents et les collèges, où l'on ne saurait rencontrer d'obstacles sérieux. Dans les séminaires, les jeunes générations sacerdotales apprendront facilement par la théorie et la pratique les notions sommaires de cette prononciation, dont

vous trouverez les principales règles sur la feuille ci-jointe. Tous les prêtres voudront bien faire leurs efforts pour l'adopter. Déjà elle est introduite dans quelques chœurs de nos églises, et dans plusieurs communautés religieuses. Elle est loin de présenter les difficultés qu'on pourrait lui supposer. Dès qu'elle sera partout en usage on l'aimera et on en reconnaîtra l'harmonieuse beauté.

\* \* \*

## PRONONCIATION DITE A LA ROMAINE

### I — Prononciation des voyelles

U se prononce OU.

— Deus, prononcez Déous ; Dominus, Dóminous ; nunc, prononcez nounc ; peribunt, prononcez peribount.

— Lorsque deux voyelles se suivent, elles se prononcent séparément et distinctement en conservant chacune leur son propre.—Exemples : Pauperes, prononcez pa-ou-peres ; autem, a-ou-tem ; laudate, la-ou-dáte ; euge, prononcez é-ou-djé.

### II — Prononciation des consonnes

C suivi de E ou de I ou de la diphtongue Œ, Æ, se prononce TCHE, TCHI et TCHE. — Exemples : *Ceciderunt*, prononcez *tché-tchi-dérount* ; *circuitu*, *tchir-cou-itou* ; *cæli*, *tché-li* ; in *cælum*, prononcez inn *tché-loum*.

— G suivi de E ou de I, Œ, Æ, se prononce DG.—Exemples : *Genuit*, prononcez *dgé-nouit* ; *gigas*, *dgé-gas*.

— G devant E, Æ, Œ, I, et précédé d'une consonne, a le son doux de *ge* dans *ange*.—Exemple : *Angelus*, prononcez *án-ge-lous*.

— GN se prononce comme dans *agneau*.—Exemples : *Agnus*, prononcez *á-gnous* ; *dignitas*, prononcez *di-gnitas*.

— H suivi de I dans le corps d'un mot, se prononce comme K.—Exemples : *Mihi*, prononcez *miki* ; *nihil*, prononcez *nikil*. — Partout ailleurs, son aspiration est très peu sensible.

— J se prononce toujours comme I, quelle que soit sa place. — Exemples : *Jesus*, prononcez *Iésous* ; *jejunium*, *téouñioum*.

— N et M n'ont jamais le son nasal ; il faut les prononcer avec force, en les faisant résonner.—Exemples : *Lingua*, prononcez *linngoua* ; *tempus*, *témmpous* ; *principio*, *prinntchípio* ; *intende*, inn-*ténn-de*.

— SC se prononce comme CH dans *charité*. — Exemples : *Descendit*, prononcez *de-chénn-dit* ; *crescendo*, prononcez *cre-chénn-do*.

— TI suivi d'une voyelle et précédé d'une consonne autre que S, X, ou T, se prononce *si*. — Exemples : *Dilectio*, prononcez di-lék-sio ; *infantium*, prononcez in-fann-si-oum.

— TI placé entre deux voyelles, se prononce comme TS.—Exemples : *Patientia*, prononcez pa-tsi-énn-sia ; *petiit*, prononcez pé-tsi-it.

— Z se prononce comme s'il était précédé d'un D très léger. — Exemple : *Zelus*, prononcez dzé-lous.

### III — Accent tenique

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails sur les règles de l'accentuation. Certaines éditions des livres liturgiques indiquent l'accent. En se servant de ces éditions avec intelligence, on pourra acquérir quelque pratique à ce sujet. Qu'il nous suffise de rappeler que toute syllabe accentuée est d'un demi-ton plus élevé que les autres syllabes.

## CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 7 décembre 1905.



APRÈS les meilleures statistiques compilées sous les yeux et par les soins du gouvernement, l'instruction primaire aux Etats-Unis absorbe annuellement plus de 300,000,000 de dollars. Là-dessus, \$251,000,000 sont versés par l'Etat pour les 16,000,000 d'enfants de ses écoles publiques ; \$49,000,000 par les particuliers pour les 6,000,000 d'enfants de leurs écoles privées ou paroissiales (1).

Le revenu annuel des collèges ou universités est de \$28,000,000. Leur fond productif est de \$168,000,000. Leurs immeubles sont évalués à la même somme. Le nombre de leurs élèves est de 144,000. Ils possèdent des laboratoires et des bibliothèques qui ont coûté environ \$17,000,000. Ces bibliothèques contiennent 9,000,000 de volumes.

(1) Comme on le voit, le coût annuel de l'éducation d'un enfant dans les écoles publiques est de 25 dollars. Dans les écoles privées, il est de moins de 7 dollars. Tous les pédagogues et les sociologistes s'accordent à dire cependant que l'instruction de celui-ci est supérieure à l'instruction de celui-là.

Ainsi donc, pour la cause de l'instruction, l'on dépense ici davantage que pour tous les départements publics réunis.

Et ce n'est pas tout. Chaque année, la philanthropie privée ajoute encore à cette pluie d'or en faveur de l'éducation. En 1904, le montant venu de cette source a été de \$5,800,000. Il y a à peine un mois, \$10,000,000 ont été donnés « for a fund for private pensions for teachers », \$10,000,000 « for a general fund for the increased endowment of small colleges », et \$1,000,000 « for the endowment fund of Yale University ».

Nulle part dans le monde entier, l'on ne peut contempler une telle danse de millions en l'honneur d'un tel but ; nulle part dans le monde entier, même en se plaçant au point de vue financier d'un pays, l'on ne saurait admirer un plus beau placement d'argent.

— Mais les effets sont-ils aussi dignes d'éloges ? Telle est la question que nous allons essayer de résoudre.

Le système éducatif américain a plusieurs grands défauts. D'une façon générale, l'on peut dire qu'il est porté à demander trop de l'enfant. Celui-ci parvient à peine à épeler qu'on lui enseigne les lois de l'hygiène scientifique. « Les choses fondamentales d'abord. Apprenez à vos enfants à lire et à écrire avant de passer à n'importe quel autre chapitre ». Ainsi s'exprimait Georges McClellan, l'autre jour ; et sa demande est d'accord avec la plus simple logique.

Le système éducatif américain ne s'isole pas suffisamment du monde politique. Certains professeurs sont nommés non pas parce qu'ils sont les plus aptes à remplir leur charge, mais parce qu'ils sont les cousins ou les neveux du maire, ou parce que leurs opinions politiques concordent avec les opinions d'icelui. L'on appelle cela le *political pull* et l'on ne saurait trouver rien de plus dissolvant.

Le système éducatif américain a oublié de laisser une part à Dieu dans le *curriculum* des études. Cette neutralité hypo-

crite est pire que la haine et ne peut engendrer que l'indifférence en matière de religion. Savoir lire, c'est bien. Savoir prier, c'est mieux. Pauvres êtres d'un jour, nous sommes faibles et que pouvons-nous devenir si l'on nous ôte le réconfort d'en haut et si l'on nous empêche d'entrevoir un au-delà rémunérateur au milieu de nos tempêtes d'âme ?

Le système éducatif américain favorise trop la coéducation, qui s'est établie sous l'empire de cet engouement banal que les loges maçonniques savent si bien produire. « On vante l'éducation qui s'établit, dit Claudio Jeannet, entre les jeunes gens des deux sexes, l'adoucissement des mœurs qui se produit ; on s'extasie devant les figures et les danses que garçons et filles exécutent au son du piano touché par la maîtresse de classe et qui rappellent les chœurs antiques. Mais pour qui veut aller au fond des choses, le résultat en est une effroyable démoralisation de la jeunesse ». Dans son dernier rapport officiel, le surintendant des écoles de Brooklyn a signalé les graves abus moraux que produit le mélange des jeunes gens des deux sexes. Constamment les journaux racontent des faits de ce genre ; mais l'infatuation est telle, que l'on ferme volontiers les yeux devant tous les scandales plutôt que de révenir sur une pratique évidemment erronée.

Le système éducatif américain n'accorde pas une place suffisante à l'étude des langues mortes. Il n'y a pas à épiloguer là-dessus. Le génie latin et le génie grec ont produit des chefs-d'œuvre qu'aucune autre race n'a encore su donner au monde. Et jusqu'à éclosion d'œuvres nouvelles, supérieures ou même comparables à celles de Rome ou d'Athènes, ce sera toujours à ces sources qu'il faudra aller puiser comme à la source de l'aristocratie de la pensée noble, belle et forte. Toutes les langues modernes, d'ailleurs, se sont plus ou moins construites à l'aide du latin et du grec ; et je ne pense pas qu'il nous soit possible de posséder parfaitement notre langue maternelle si

nous ne nous sommes pas pénétrés des deux langues-mères primitives.

Le système éducatif américain attache une importance trop grande aux jeux de *football* et de *baseball*. Evidemment il faut des jeux pour amuser, pour distraire, pour fortifier l'étudiant. Il en faut, mais point trop n'en faut, dit la sagesse antique. L'excès en tout est un défaut. Et quand l'on voit certaines universités se pavaner d'une victoire au *football* comme d'un triomphe glorieux pour l'école, l'on ne peut s'empêcher d'un sourire pénible.

— Planant sur ces quelques défauts que je viens d'énumérer, il faut encore y ajouter celui-ci : le manque complet de philosophie morale dans le cercle d'études. J'y ai fait allusion précédemment, mais j'y reviens parce que là est le grand mal, le ver rongeur qui tuera tout l'organisme. Laissez-moi vous citer un fragment d'un récent discours de M. Roosevelt sur ce sujet, il parlait à Harvard :

« The greatest defect of all is the lack of adequate training in moral philosophy. In our striving to be broad and liberal, and to establish a system under which people of different races and grade and prejudices may be gathered, we have given up much which is most fundamental to the welfare of the country. There is nothing which is needed more at this time than thorough training in the principles of morality. The present generation already reveals the weakness resulting from the lack of such a training. What will the next generation show, unless an effort is made to remedy this vital defect? It is useless to say that the churches, the press and the libraries will supply the necessary moral instruction. Fully one half of the population of the country does not attend church. A large portion of the press is inadequate to guide the people on moral questions and some of the newspapers are actually

vicious and unprincipled in their utterances. The libraries are mainly used for circulation of works of fiction, most of which are absolutely worthless even as cultivators of taste and refinement. The only way to teach morals is in the schools, and unless we are to become mere machines of money making, instruction in morals must go on hand in hand with the instruction of the mind. Moreover, unless this is brought about, we shall in the end fail to be makers of money, for the knowledge and practical application of morality are essential parts of that economic efficiency which makes for material prosperity. »

Dignes et mémorables paroles sur lesquelles les chefs de gouvernement et les particuliers feraient bien de méditer, à cette heure surtout où plus que jamais le monde semble assoupi dans les ténèbres du mal : *mundus totus in maligno positus est* (2)

Je l'ai dit souvent et je le répète encore : nous sommes plus ignorants que faibles, nous avons besoin de plus de lumière que de force. Le mal, le grand mal, c'est notre manque de philosophie pratique dans les affaires de la vie : *Desolatione desolata est terra quia nullus est qui recogitet in corde* (3). *Justus perit et non est qui recogitet in corde suo* (4).

Le devoir suprême du maître d'école est d'apprendre à penser sagement, droitement, logiquement. En agissant ainsi, il fera de ses élèves non seulement des hommes mais des chrétiens. Le christianisme n'est que l'expression parfaite de la sagesse humaine sanctionnée et révélée par l'Homme-Dieu.

HENRI BAYARD.

(2) I Jean, v, 19.

(3) Jer., XII, 11.

(4) Isaïe, LVII, 1.

## LE DENIER, DE SAINT-PIERRE

 N fera bientôt, dans toutes les églises du diocèse, une des quêtes annuelles commandées pour le Denier de Saint-Pierre.

Il est à espérer que les fidèles répondront généreusement à l'appel qui vient de leur être adressé par Mgr l'archevêque.

Cette œuvre a pour but d'assurer au pape, par des contributions volontaires, l'indépendance nécessaire de son autorité spirituelle. Et il est juste que les catholiques du monde entier participent aux charges d'un pouvoir dont ils recueillent, tous, les immenses bienfaits.

La France avait jadis constitué à Rome, capitale du monde chrétien, un pouvoir temporel dont les revenus assuraient l'existence du Saint-Siège. Dépouillé de ses Etats par la Révolution, le pape est aujourd'hui pauvre ; les trésors qu'on lui suppose n'existent pas, et il n'a plus d'autres ressources que les offrandes de ses enfants, c'est-à-dire le Denier de Saint-Pierre.

Quelles sont ses charges ? Personnellement, il vit avec la plus grande simplicité, et ses dépenses sont insignifiantes, comparées à celles des autres souverains.

Mais pour entretenir les cardinaux, ses auxiliaires dans le gouvernement de l'Eglise ; pour entretenir, à l'aide d'un nombreux personnel, ses relations avec tous les gouvernements de la terre ; pour son clergé, ses écoles et ses académies ; pour les gardiens, ouvriers et domestiques du Vatican ; pour un nombreux personnel de missionnaires dans les cinq parties du monde, etc.... quels frais énormes !

Tant qu'on n'aura pas assuré l'indépendance du Saint-Siège, d'une manière digne et durable, le Denier de Saint-Pierre restera une œuvre absolument nécessaire, l'œuvre par excellence de notre zèle et de notre piété filiale.

---

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, le 13 décembre 1905.

M. l'abbé Odilon Guilbault, professeur au collège de L'Assomption, décédé cette nuit, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

---

### UNION SAINT-JEAN

---

Archevêché de Montréal, 14 décembre 1905.

M. l'abbé Odilon Guilbault, décédé, dans la nuit du 12 au 13 décembre, à L'Assomption, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, chanoine,  
*Secrétaire de l'Union Saint-Jean*.

---

### HOPITAL-GENERAL DE MONTREAL

---

#### Cérémonie religieuse

---

**L**E 13 décembre, M. C. Lecoq, supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, présidait une cérémonie de vêtue et de profession à l'Hôpital-Général des Sœurs Grises.

ONT REVÊTU LE SAINT HABIT

*Sœurs vocales* : Les Sœurs Aurélie Brien, dite Saint-Barnabé ; Lauretta Chassé ; Madeleine Davy ; Salomé Legault, dite Filion ; Rose de Lima Huard, dite Cayouette ; Blanche Caza ; Laudia Latour, dite Sainte-Eulodie ; Antoinette Chauvin ; Sophie Carrière, dite Ladouceur ; Bernadette Lefebvre,

dite Saint-David ; Ida Goyette, dite Bourdon ; Rose-Anne Lanoix ; Elmina Gosselin, dite Roberge ; Adrienne Choinard ; Parmélie Grégoire, dite Saint-Adelin ; Bernadette Lavallée, dite Plante ; Agnès Vézina ; Blanche Vigneau, dite Saint-Alexis ; Clara Benoit, dite du Saint Cœur de Marie ; Alice Lamarre ; Marie Courchesne ; Régina Gemme ; Marie-Louise Castonguay.

*Sœurs auxiliaires* : Les Sœurs Sylvie Léger ; Jeanne-Marie Cadoret, dite Jean-Pierre ; Yvonne-Marie Cadoret, dite Royale ; Bella Poirier, dite Anastase ; Marie-Louise Frenette, dite Phœbé ; Rose-Anna Tétrault, dite Hildegarde ; Rosalie Desautels, dite Symphorien.

ONT PRONONCÉ LEURS VŒUX TEMPORAIRES

*Sœurs vocales* : Les Sœurs Léontine Descoteaux, dite Duchaine ; Albertine Pichette ; Marie Lechasseur ; Alphéda Beaulieu ; Albertine Lavigne ; Marie Normandin ; Lydia Quenneville ; Ellen Cournyn ; Blanche Latreille ; Marie Bourque ; Marie-Amanda Tardif, dite Saint-Emile ; Marguerite Leclair, dite Rousseau ; Clara Létourneau, dite Marie du Calvaire ; Margaret McCloskey ; Marie-Emma Desjardins, dite Galarneau ; Rose-Anna Nadeau, dite Routhier ; Alby Driscoll ; Clarendia Sabourin, dite Sainte-Octavie ; Marie-Louise Bélair, dite Marie du Bon-Conseil ; Elizabeth Castello, dite Keenan.

*Sœurs auxiliaires* : Les Sœurs Marie Lamy, dite Rébecca ; Rose-Alba Galipeau, dite Apolline ; Alice Limoges, dite Victoire ; Marie-Louise Hallé, dite Anselme ; Marie-Louise Rivet, dite Zénaïde.

---

Le sermon de circonstance a été donné par M. le supérieur du Séminaire, et le saint sacrifice a été offert par M. E. Girot, p. s. s.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception de *l'Almanach Agricole, Commercial et Historique de 1906*, publié par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

Dans cette 40<sup>ème</sup> édition se trouve le nom de tous les membres du Parlement Fédéral et de la Législature de Québec qui viennent d'être élus. Elle contient aussi le nom des membres de la Hiérarchie Catholique du Canada, des renseignements sur l'administration des divers départements de la Province de Québec, et un grand nombre d'autres informations très utiles.

Cet *Almanach* est en vente chez tous les principaux libraires à 5c l'exemplaire.

---

## AUX PRIERES

M. l'abbé Odilon Guilbault, décédé à L'Assomption.

Rév. Père F. Chouinard, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Beaverville, Ill., aux Etats-Unis.

Frère Frédéric Demers, des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à New York.

Mère Marie-Jean-Baptiste, née Josephine Lagassé, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

---

## ORDO DES FIDÈLES

**Dimanche, le 24 décembre**

Messe de la vigile de Noël, *double privil.* ; on omet le *Gloria* ; mém. du IV<sup>e</sup> dim. de l'Avent ; préf. de la Trinité ; Ev. *In principio* de S. Jean. — I vèpres de NOËL *double le cl. privilégiée*.

**Lundi, le 25 décembre**

Fête de NOËL, 1<sup>re</sup> cl. — A la messe chantée la nuit et le jour, tous s'agenouillent pendant le chant du v. *Et incarnatus... factus est* ; à la 2<sup>e</sup> messe, mém. de Ste Anastasie ; à la 3<sup>e</sup> messe, à la fin, évang. de l'Epiphanie. — Aux II vèpres, mém. de S. Etienne.